

Comment rétablir l'équilibre commercial de la France*

par [Eric Heyer](#)

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault s'est engagé à rétablir la balance commerciale de la France, hors énergie, d'ici à la fin du quinquennat. Sans revenir sur cette curiosité qui consiste à soustraire de l'analyse commerciale de la France le déficit énergétique, comme si ce dernier ne comptait pas dans la dépendance de la France vis-à-vis du reste du monde, nous allons tenter d'examiner les différentes solutions que le gouvernement pourrait appliquer pour y parvenir.

La première solution est de ne rien faire et d'attendre que la politique d'austérité mise en place dans l'hexagone par l'intermédiaire des baisses des dépenses publiques et des hausses d'impôts casse le pouvoir d'achat des ménages. Aidée par la hausse du chômage et l'épargne de précaution des ménages qui en résulte, la consommation des Français baisserait. Or une partie de celle-ci est réalisée hors de France, ce qui limiterait alors les importations de la France en provenance de l'extérieur et améliorerait, toutes choses égales par ailleurs, notre balance commerciale.

Cette solution, vous l'aurez compris, n'est non seulement pas vertueuse, puisqu'elle s'appuie sur une baisse du pouvoir d'achat des salariés et une hausse du chômage, mais a également peu de chance d'aboutir car elle suppose que les exportations françaises ne suivent pas le même chemin que les importations et continuent de croître. Or, nos pays partenaires s'engageant dans la même stratégie de retour rapide à des finances publiques équilibrées, leurs politiques d'austérités réduiront, par le même mécanisme que décrit précédemment pour la France, leur demande intérieure et par là même leurs importations dont une partie forment nos

exportations.

En conséquence, et puisque les plans d'austérité sont plus conséquents chez nos partenaires que chez nous, il y a une probabilité forte pour que nos exportations décroissent plus vite que nos importations, aggravant alors notre déficit commercial.

La deuxième solution consiste à accroître nos exportations. Dans un contexte de croissance faible, voire négative, chez nos partenaires européens qui constituent 60 % de nos échanges, cela ne peut passer que par des gains de parts de marché. La baisse du coût du travail paraît être le moyen le plus rapide pour y parvenir. Mais baisser les charges salariales dans un contexte de retour à l'équilibre des finances publiques ne peut se réaliser qu'en les transférant vers un autre impôt : c'est la logique de la « TVA sociale » mise en place par le gouvernement précédent mais abrogée par le nouveau qui semble pencher davantage vers un transfert sur la CSG dont l'avantage est d'avoir une assiette plus large, touchant l'ensemble des revenus, y compris ceux du capital.

Mais, outre le fait que cette stratégie n'est pas coopérative puisqu'elle s'apparente à une dévaluation compétitive et consiste pour l'essentiel à gagner des parts de marché sur nos partenaires de la zone euro, rien n'indique que celle-ci sera suffisante. En effet, rien n'empêcherait nos partenaires à utiliser le même procédé et ce d'autant plus que leur situation économique s'avère davantage dégradée que la nôtre, ce qui annulerait tout ou partie des gains potentiels de compétitivité.

La dernière solution consiste alors à améliorer notre compétitivité en augmentant la productivité de nos salariés et en se spécialisant dans des secteurs à forte valeur ajoutée, non soumis à la compétitivité des pays émergents à bas coûts.

Cette stratégie, de moyen terme, nécessite la mise en place de

politiques favorisant l'innovation, la recherche et le développement, la formation continue. Elle passe également par une montée en gamme de nos produits traditionnels comme l'automobile mais aussi par une spécialisation dans des secteurs d'avenir.

La nécessité d'une transition écologique vers un mode de production plus économe en énergie peut être ce secteur d'avenir et donc la solution à notre déficit extérieur.

* Ce texte est issu d'une série de chroniques réalisées par Eric Heyer sur France Culture dans « Les carnets de l'économie ». Il est possible de réécouter ces chroniques sur [France Culture](#).